

# La Suisse entre la France et l'Allemagne 1914/1939 : réflexions de stratégie militaire

Autor(en): **Schaufelberger, Walter**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **128 (1983)**

Heft 12

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344565>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## **La Suisse entre la France et l'Allemagne 1914/1939 – réflexions de stratégie militaire \***

par le professeur Walter Schaufelberger

Ce titre ne correspond pas exactement à la réalité. Géographiquement comme géopolitiquement, la Suisse ne se situe pas entre l'Allemagne et la France (ce qui serait plutôt le cas pour la Belgique), mais entre l'Allemagne, l'Autriche (-Hongrie), l'Italie et la France.

Mais politiquement, dans la période des deux grandes guerres, ces quatre pays se groupent pratiquement en deux camps opposés.

Avant la Première Guerre mondiale, la *France* faisait face à la triple alliance, Allemagne – Autriche-Hongrie – Italie, avant la Seconde Guerre mondiale, elle faisait face à l'Allemagne, agrandie de l'Autriche, et à sa partenaire de l'Axe Rome-Berlin. Dans les deux cas, du côté de l'alliance antifranaise, l'*Allemagne* était la puissance hégémoniale, si bien que le titre pourrait tout de même convenir, d'autant plus que, également pour des raisons géostratégiques, ces deux Etats se trouvaient au centre de l'intérêt de la Suisse. Par contre, on ne peut pas dire l'inverse. De même pour la France que pour l'Allemagne, toutes deux grandes

puissances européennes, le petit Etat riverain helvétique ne représentait, stratégiquement parlant, qu'une importance marginale, avant tout comme voie d'invasion.

A ces intérêts inégaux correspondent *l'orientation et l'activité scientifiques*. Tandis que, tant du côté français que du côté allemand, les relations avec la Confédération helvétique, pendant le laps de temps qui nous intéresse, n'ont pas fait l'objet d'une analyse scientifique, du côté suisse, par contre, toute une série de monographies modernes ont été écrites.

Considérant les relations franco-suisse, on peut se reporter à un colloque, tenu récemment à l'Université de Neuchâtel, qui s'est occupé de ce sujet à partir de la fondation de la Confédération helvétique, au milieu du siècle dernier, jusqu'au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale<sup>1</sup>.

Dans un contexte plus restreint, les relations politiques et militaires avant et pendant la Première Guerre mondiale ont été traitées par Adolf Lacher<sup>2</sup> et par Hans Ehrbar<sup>3</sup>.

Pour les relations germano-suisse, il faut mentionner les travaux de Georg Kreis<sup>4</sup> et de Daniel Bourgeois<sup>5</sup>, qui traitent les problèmes stratégiques de la Suisse à l'aube de la Seconde Guerre mondiale et pendant

\* Conférence donnée à Paris ce printemps, lors du colloque «Stratégie et relations internationales», organisé par la revue *Relations internationales*, sous la direction de Jean-Baptiste Duroselle (Paris) et de Jacques Freymond (Genève); à paraître dans cette revue.

la période de l'hégémonie allemande durant les premières années de guerre. Il en ressort que, par rapport à la Première Guerre mondiale, la recherche suisse s'est occupée avant tout de la France, par rapport à la Seconde elle s'est occupée par contre de l'Allemagne.

Cette situation scientifique ne relève pas seulement de l'état des sources (puisque les documents français de la Seconde Guerre mondiale ne peuvent être consultés que depuis peu de temps, mais témoigne aussi du changement de l'appréciation stratégique par la Confédération d'une guerre à l'autre, notamment en ce qui constitue la menace principale.

Lors de discussions avec des étrangers, la même question revient souvent, à savoir *comment la Confédération suisse a-t-elle réussi à échapper à deux guerres mondiales?* Bien évidemment, les raisons militaires n'ont pas seules joué en ce sens. Considérant l'ampleur du sujet et la limitation du temps qui nous sont impartis, nous nous contenterons de traiter ici les questions relatives à la stratégie militaire. Quelle est l'importance que les deux grandes puissances – dans leurs conceptions stratégiques et opérationnelles – ont accordée au territoire suisse? Comment ont-elles apprécié la politique de neutralité de cette dernière? D'autre part, le Gouvernement suisse était-il décidé et l'armée était-elle apte à s'opposer énergiquement à tout agresseur?<sup>6</sup>

## Première Guerre mondiale

Depuis le début des temps modernes, les relations politico-militaires *entre la Confédération suisse et la France* ont toujours été très étroites. D'une part, les deux seules grandes défaites militaires de l'histoire suisse, qui toutes deux ont influencé d'une manière décisive le développement de la Confédération, celle de Marignan (1515) et celle de l'époque de la Révolution française (1798), lui ont été infligées par des armées françaises. D'autre part, à la même période, la France s'est montrée l'allié le plus puissant des Etats confédérés et a attiré à son service le plus grand nombre de mercenaires.

Se faisant l'écho de la *valeureuse réputation des Suisses au service étranger*, un livre de géographie de 1826 transmet aux enfants studieux français l'image suivante de la Suisse militaire: «Les Suisses sont bons militaires, mais le Gouvernement, juste et sage, évite toute occasion de guerre; cependant, pour entretenir l'esprit guerrier parmi sa jeunesse, il a imaginé un moyen: c'est de louer aux puissances voisines la plus grande partie de ses armées; aussi la Suisse, sans jamais faire la guerre, a toujours une armée disciplinée et aguerrie à opposer à l'ennemi, qui voudrait l'attaquer<sup>7</sup>.» De même, on peut lire dans un autre livre de géographie: «Les Suisses sont brusques et emportés, mais ils ne sont pas méchants. Ils aiment leur patrie, et cependant ils ont toujours eu l'habitude de s'engager au service des

princes étrangers, parce qu'ils aiment la guerre et que chez eux, il est presque humiliant de n'avoir pas été soldat... Les principaux amusements des Suisses sont: les exercices militaires, la lutte, la course, le disque, l'arbalète et l'arquebuse <sup>8</sup>.»

Puis, bientôt, l'Etat libéral constitué en 1848 abolit le service étranger et dut s'occuper lui-même de la préparation de sa force armée. Pourtant, environ un siècle plus tard, cela ne change rien à l'opinion favorable des experts militaires français à la veille de la Première Guerre mondiale <sup>9</sup>: en ce qui concerne les qualités morales, *la même appréciation* se fait jour dans les rapports des attachés militaires français à Berne. Pour n'en citer qu'un, le lieutenant-colonel de La Villestreux écrit en 1903: «Lorsqu'on assiste aux manœuvres de l'armée suisse, elle apparaît disciplinée, active et vivace, on l'admire, on la sent capable de tenir tête momentanément à n'importe quelle armée permanente de même force numérique, et l'on se demande aussitôt comment de pareils résultats peuvent être obtenus malgré l'instruction sommaire des cadres et de la troupe... Contrairement à ce qu'on croit, il n'y a pas, en effet, de peuple plus militaire que le peuple suisse; tous, officiers, sous-officiers et soldats s'intéressent à leurs obligations, y pensent, en causent, et s'y préparent, non pas dans un but spéculatif, dans l'espoir d'un avancement, qui ne donne guère d'avantages, ou de distinctions honorifiques qui n'existent

pas, mais par devoir et par goût... L'armée suisse, c'est bien la nation elle-même, avec tout son développement moral, avec toutes ses qualités de discipline, de force et de résistance.» Même une remarque critique pointe sous ce jour avantageux: «Si le soldat suisse est solide, bon marcheur, très résistant, c'est à condition d'être bien nourri; le Suisse est gros mangeur et on sent aux manœuvres qu'une des plus grosses préoccupations à tous les degrés de la hiérarchie est d'assurer aux hommes une alimentation très abondante... Le fameux *Pas d'argent, pas de Suisses* pourrait bien, paraît-il, se traduire aujourd'hui de la façon suivante: «Pas de vivres, pas de Suisses!»»

Mais il serait évidemment beaucoup plus important de savoir si cette opinion, en grande partie positive, des attachés militaires français à Berne (qui concorde d'ailleurs avec celle des attachés austro-hongrois <sup>10</sup> et italiens <sup>11</sup>) est partagée par les autorités militaires et politiques à Paris. Contrairement au livre positif du général Langlois <sup>12</sup>, le chef d'état-major français Pendézec (malheureusement) paraît voir les choses sous un angle différent: «Les soldats suisses sont les Japonais de l'Europe. Ils copient tout, apprennent tout ce que font les autres – mais ne savent pas appliquer leur savoir. Les hommes défendent les vallées avec acharnement, mais l'armée est incapable de manœuvrer et de tenir la campagne. Il n'y a pas plus de cohésion maintenant qu'en 1871. C'est

une armée de façade, apte à défendre des territoires, voilà tout.» Voilà tout... Comment expliquer l'antipathie perceptible de ce grand chef militaire? Par les souvenirs personnels et pénibles qu'il garde, en tant que membre de l'armée de Bourbaki, de son internement par cette «armée de façade»? Par les réserves que peut faire un soldat professionnel en regard du système de milice, cette solution populaire, suspecte aux yeux d'une armée de métier, qui, nulle part ailleurs, n'a récolté autant d'éloges que dans l'*Armée Nouvelle* du grand chef socialiste Jean Jaurès?<sup>13</sup> Ou bien, le scepticisme du chef de l'état-major français ne se dresse-t-il pas plutôt contre les intentions de cette armée suisse en cas de conflit?

En fait, à Paris, on n'était pas du tout convaincu que l'armée suisse se défende contre un agresseur allemand. En partant de l'idée que les Suisses «se contenteraient peut-être de protester beaucoup en se battant très peu», on allait même jusqu'à penser à une attaque de la Suisse contre la France soit sur l'aile gauche des armées allemandes, soit même pour son propre compte, par exemple en Savoie. Il en résulte, ce qui est aujourd'hui bien difficile à comprendre, que les Français, au début du siècle, suivaient avec inquiétude les efforts militaires de la Suisse, «cette folie des armements excessifs». L'ambassadeur français Bibourd écrit textuellement «que la France n'a aucun intérêt au développement des forces militaires actuelles

de la Confédération; ce serait grossir sa capacité à jouer un rôle international et encourager la propension à concevoir une neutralité active, sinon envahissante»<sup>14</sup>. Cette armée «grisée par l'attention et les éloges» des observateurs étrangers a, d'ailleurs, des idées nettement offensives et elle «ne conservera la neutralité qu'autant que l'intérêt du pays ne l'amènera pas à agir différemment»<sup>15</sup>.

Où doit-on donc chercher *les raisons de cette méfiance française*? Il existait bien sûr des différends politiques entre les deux pays: la question de la Savoie dans laquelle les Suisses tenaient d'autant plus à leur droit d'occupation de la zone neutralisée, allouée par le Congrès de Vienne, que justement cette région avait opté pour la France à une écrasante majorité, blessante pour leur susceptibilité; la guerre commerciale des années 90, qui secouait les esprits de part et d'autre; la construction du chemin de fer du Simplon<sup>16</sup>. Tout cela, néanmoins, ne pouvait expliquer en aucune façon le jugement pessimiste – à peine croyable de nos jours – porté sur la politique suisse de neutralité en cas de conflit.

Sans doute n'arrive-t-on pas à comprendre ce phénomène sans tenir compte de la contribution plus ou moins involontaire des militaires suisses. Tout d'abord, pour *les milieux d'officiers*, l'intégrité du pays était menacée en premier lieu par la France. Ni de la part des Allemands ni de celle de l'Autriche-Hongrie, on ne s'attendait à un acte de violence. Et pour

cause d'ailleurs; d'après les plans d'opérations contre la France (Schlieffen, Moltke), les Allemands n'ont jamais envisagé la traversée de la Suisse. Ils n'ont pas non plus compté sur une opération équivalente des Français, ce qui aurait poussé la Suisse dans le camp allemand. On rejoint le point de vue allemand à travers l'argumentation d'un écrivain militaire réputé, le lieutenant général Otto von Moser, justifiant la violation de la neutralité belge par les Allemands de la façon suivante: «Si en 1914 la neutralité belge avait été aussi bien sauvegardée de tous côtés que la neutralité suisse, le haut commandement allemand n'aurait eu aucun droit à traverser la Belgique<sup>17</sup>.» Rappelons-nous que, du côté français, il est souvent question de l'agressivité suisse. Du reste, on rencontre la même appréhension du côté italien, comme en témoignent les lettres des attachés militaires de ce pays. Un rapport de 1910 sur la discussion militaire aux Chambres retient par exemple un discours du chef du Département militaire fédéral devant le Conseil national, constatant que la Suisse était bien sûr organisée pour une guerre défensive, mais que «l'expérience de 1870 nous a persuadés de la nécessité de revenir à l'offensive correspondant à la vieille tactique des Confédérés». L'officier italien en déduit, particulièrement, que les fortifications récemment renforcées de la région de Bellinzone servaient sans doute de point d'appui à une action offensive

contre son pays<sup>18</sup>. Les plans d'opérations suisses contre l'Italie allèrent, en effet, jusqu'à la conquête de Milan<sup>19</sup>. On peut donc comprendre que l'attitude suisse éveillât du côté français quelque soupçon au sujet de la Savoie.

Deuxièmement, *la conception de la neutralité* en cas de guerre était sans doute plus flexible qu'aujourd'hui, puisque même certains hauts militaires suisses soutenaient la thèse que, en cas de guerre entre des puissances européennes, voire la France et l'Allemagne, les intérêts de la Suisse impliquaient une alliance avec le plus fort contre le plus faible des deux<sup>20</sup>. Dans l'idée de ces milieux, cette puissance dominante ne pouvait représenter que l'Allemagne seule, dont l'armée, comme l'exprime l'attaché militaire français avec inquiétude, jouissait de toute façon déjà de l'admiration du corps des officiers suisses. L'élection du colonel Ulrich Wille au poste de général, d'un homme «qui a épousé une Allemande, a commandé aux manœuvres de 1912 devant l'empereur d'Allemagne et passe pour très germanophile»<sup>21</sup> semblait étayer les craintes les plus vives à ce sujet.

Troisièmement, le chef de l'état-major général suisse, Theophil Sprecher von Bernegg, avait très logiquement entamé *des pourparlers avec le côté allemand* aussi bien qu'avec le côté austro-hongrois. Il s'agissait de préparer la collaboration pour le cas où un tiers, voire la France ou l'Italie, violerait notre neutralité. Dans les

accords avec le chef de l'état-major allemand Helmuth Graf von Moltke, il s'avancait jusqu'à mettre *in casu foederis* l'armée suisse sous les ordres du haut commandement allemand. Vu l'efficacité du 2<sup>e</sup> Bureau qui arrivait même à s'emparer des plans d'opérations suisses, nettement orientés d'ailleurs contre la France, il est peu probable que les manigances de Sprecher soient restées secrètes, d'autant moins que, bientôt, dans les pays de l'Entente, des rumeurs circulaient à ce sujet <sup>22</sup>.

Nous n'ignorons pas que, dans les toutes dernières années d'avant-guerre, «l'attentisme critique et distant» du côté français se transformait peu à peu en un «rapprochement discret et difficile» (Allain), dont témoigne par exemple la visite du président français Armand Fallières en Suisse, en 1910 <sup>23</sup>, ou le contrat au sujet du ravitaillement de la Confédération helvétique à travers la France, en cas de guerre, conclu au cours de la période printemps/été 1914 <sup>24</sup>. D'autre part, le plan XVII comprenait, à l'ouverture des hostilités, un coup de main français sur la gare allemande de Kleinbasel, parce que Joffre ne faisait pas confiance à la volonté de la Suisse de défendre son territoire au nord du Rhin contre une agression allemande.

*Les événements de la guerre* semblaient confirmer ce que le commandement suisse avait toujours craint, d'autant plus que ce dernier aggravait la situation par des maladroites répétées. *La seule menace sérieuse de la*

*neutralité suisse* venait, en effet, du côté français où, en été 1915, on commençait la préparation d'une offensive importante contre notre territoire. Le plan d'opération prévoyait de contourner les Allemands par leur flanc sud, portant la guerre sur le sol étranger, suisse d'abord, allemand ensuite. Au château de Vincennes, on peut prendre connaissance des résultats de l'exploration et de l'espionnage militaires français en Suisse en vue de cette offensive, résultats dont les Suisses n'ont aucune raison de se vanter. Quelques jours avant la bataille de Verdun, les Français renoncèrent à l'opération «Helvétie».

C'est à la fin de 1916 que le général Foch reprendra le plan «H». L'Italie, craignant une percée allemande à travers notre pays, en direction de la Lombardie, percée à laquelle la Suisse ne s'opposerait peut-être pas, demanda l'intervention de l'armée française pour arrêter les Allemands en Suisse. Comme, cette fois-ci, les opérations ne se dirigeaient pas *contre* la Suisse, mais envisageaient une collaboration *avec* les Suisses contre les intentions allemandes d'une percée, il en résulta des contacts militaires entre les deux pays de plus en plus étroits. Le général Weygand ouvrait les pourparlers, en avril 1917, à Berne, les généraux Foch, Weygand et Paulinier prenaient la suite à l'occasion d'une visite suisse auprès de l'armée française et, à la dernière reprise de ces pourparlers à Lyon, les Anglais se joignirent encore aux Français et aux

Suisses. Par contre, les Italiens ne furent pas admis par les Suisses. Il a été dit que ces pourparlers prirent le caractère de « discussions d'état-major entre alliés » (Ehrbar). Elles allèrent nettement plus loin que ce qui avait été convenu dix ans auparavant avec les puissances centrales <sup>25</sup>.

## Deuxième Guerre mondiale

Entre les deux guerres, il semblait d'abord que les préjugés suisses contre la France étaient toujours vivaces. La politique de réparations française imposée à la République de Weimar était critiquée, l'occupation de la Ruhr en particulier; la position française dans le conflit des zones franches de la région de Genève réveillait des ressentiments historiques; le Gouvernement Herriot, après la victoire du Cartel socialiste, ne pouvait pas compter sur la sympathie suisse. (Encore moins d'ailleurs, un peu plus tard, le Front populaire de Léon Blum, ses ministres communistes faisant craindre une influence de Moscou tout à fait indésirable.) Mais tout ces désaccords s'effacèrent devant *la menace national-socialiste*: la prise du pouvoir d'Adolf Hitler, le réarmement allemand et la première agression en Rhénanie. Il est intéressant de constater que, cette fois-ci, la France, en la personne du maréchal Pétain, jugeait, en avril 1936, la défense militaire suisse insuffisante et déclarait que la France pourrait, le cas échéant, prolonger la ligne Maginot le long du Jura, jusque dans la région de Lyon, mettant ainsi la Suisse

à l'écart. Comme à cette occasion, d'une part, la France ne doutait pas de la volonté helvétique de se défendre contre le Troisième Reich et que, d'autre part, la Suisse n'avait pas à craindre une opération française dirigée contre elle, la voie se trouvait ouverte à *une collaboration militaire* semblable à celle qui s'était produite autour du plan « H » de 1916-1917. Au début, ce ne furent que des contacts de routine entre le maréchal Pétain et le commandant de corps d'armée Guisan, lequel avait du reste déjà participé aux rencontres de 1917. A partir de l'été 1939, et jusqu'au printemps 1940, une collaboration militaire intense se développa en prévision d'une intervention française contre une offensive allemande en Suisse.

Le 16 juin 1940, toute la documentation tombait aux mains des Allemands lors de leur avance à la Charité-sur-Loire <sup>26</sup>.

*Les Allemands avaient-ils alors l'intention de déclencher une opération contre la Confédération helvétique* (qui aurait pu être justifiée par la preuve de cette collaboration franco-suisse)? En mai et juin 1940, au moment de la campagne en France, de telles intentions n'ont pas existé. La France et la Suisse qui, dans la période critique d'après le 10 mai, s'attendaient journalièrement à une attaque allemande dans la région du haut Rhin sont les victimes d'une manœuvre de déception <sup>27</sup>. Par contre, en été et en automne 1940, après la défaite du partenaire français, sur ordre du haut

commandement de l'armée allemande du 25 juin, plusieurs états-majors de la Wehrmacht ont élaboré *des plans d'attaque contre la Suisse*, connus sous le nom collectif de «Tannenbaum». Par la disposition des forces aussi bien que par le calcul du temps, ces plans laissent deviner comment les Allemands ont apprécié la résistance qui pouvait leur être opposée.

Dans la version définitive de ce plan, approuvée par le chef de l'état-major allemand Halder, les forces prévues sont respectables, notamment du point de vue de leur qualité; la durée du combat en montagne est imprévisible, ce qui sans doute constituait une lourde hypothèque pour d'autres projets en préparation (Angleterre, Méditerranée, Russie). Ainsi, nous arrivons à la conclusion que parmi toutes les diverses raisons qui ont conduit à l'abandon de «l'opération suisse», ce sont les raisons militaires qui l'ont emporté<sup>28</sup>.

En plus de ces plans d'opération, nous possédons aussi *des jugements directs*, du point de vue allemand, sur la valeur de combat de l'armée suisse à la même époque. Par exemple, une note manuscrite de l'attaché militaire allemand à Berne, Gero von Ilseman, qui, entre autres, juge les officiers suisses romands supérieurs à ceux de Suisse alémanique, mais la Suisse française aussi faible que la France<sup>29</sup>; ou un manuel sur les armées européennes qui parle, une fois de plus, de l'esprit guerrier dont les Suisses auraient fait preuve tant en défendant

leur patrie qu'en servant comme mercenaires à l'étranger et qui leur permet de se contenter d'une armée de milice aux périodes d'instruction militaire très brèves<sup>30</sup>. Le *Petit carnet d'orientation suisse* constitue le document le plus important: rédigé par l'état-major allemand avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale, il contient la somme des informations fournies par l'espionnage au sujet de la défense nationale de même que l'appréciation de cette dernière par les autorités allemandes. Quant à la valeur de la défense militaire, le carnet mentionne, comme points positifs, surtout les avantages en ce qui concerne l'organisation et le moral – du reste incontestables – du système de milice; les qualités individuelles du soldat suisse, parmi lesquelles «l'amour de la patrie», «la résistance» et «l'endurance», remarques qui font penser aux rapports des attachés militaires français au début du siècle; la configuration du terrain. Comme points négatifs figurent, par contre, le degré d'instruction au début de la guerre, certaines insuffisances des cadres à tous les échelons et quelques défauts de l'armement lourd (artillerie, chars et aviation). Dans l'ensemble, indubitablement, un bilan positif qui se solde par la constatation suivante: «La ferme décision du Gouvernement et du peuple de défendre militairement la neutralité suisse contre toute attaque ne fait jusqu'à présent aucun doute<sup>31</sup>».

Nous étions d'avis que la menace de

la Wehrmacht, en été/automne 1940, avait été la seule sérieuse pendant toute la guerre. Récemment, nous avons découvert encore une autre situation dangereuse pour la Suisse. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un événement capital, il mérite d'être mentionné ici parce que, à cette occasion, la Suisse s'est *vraiment* trouvée, pour une fois, entre la France et l'Allemagne, voire entre les troupes françaises et allemandes. Il est question de la 1<sup>re</sup> armée française de De Lattre de Tassigny montant de la vallée du Rhône vers le nord, et du groupe d'armée «G» allemand, défendant le sud de l'Allemagne. Jusqu'à présent, nous savions seulement que Staline avait conseillé aux Alliés, dans une telle situation, de violer la neutralité suisse pour contourner Belfort. Ce que nous ignorions, c'est que le groupe d'armée «G» avait proposé au haut commandement Ouest de défendre la ligne du haut Rhin, de préparer, à cette fin, l'occupation par surprise de Schaffhouse et de faire de la reconnaissance aérienne en Suisse <sup>32</sup>.

## Conclusion

1. Avant de revenir à la question de savoir pourquoi la politique de neutralité suisse a été pratiquée avec succès pendant les deux guerres mondiales, il nous paraît tout à fait nécessaire de faire d'abord quelques remarques sur *le caractère de cette neutralité*. En effet, on peut se demander comment ces pourparlers de militaires suisses avec les états-majors étrangers pou-

vaient être conciliables avec l'idée de la neutralité. Il y a là deux aspects à considérer. Premièrement, en aucun cas, il n'était question d'alliance entre deux *Etats*, mais plutôt de conventions techniques entre *militaires*. Deuxièmement, pour que ces accords entrent en vigueur, il fallait qu'une attaque préalable ait eu lieu, attaque qui aurait relevé la Suisse de ses devoirs de pays neutre et l'aurait même contrainte à s'engager avec une tierce force pour avoir quelque chance de se défendre avec succès <sup>33</sup>. D'ailleurs, les projets d'opérations militaires de la Confédération menés au-delà des frontières doivent être considérés sous le même angle. On ne les envisageait que comme des contre-mesures à la suite d'une offensive ennemie.

Du point de vue du *droit de la neutralité*, il n'y a donc rien à redire à ces arrangements militaires. Par contre, du point de vue de *la politique de neutralité*, ces arrangements peuvent paraître douteux, surtout s'ils ne sont pas pris multilatéralement. D'un côté, il est évidemment compréhensible qu'une collaboration militaire entre les armées de différents Etats fonctionne d'autant mieux qu'elle a été déjà préparée en temps de paix, d'où la tendance des militaires responsables à conclure des arrangements précoces. D'un autre côté, il est également compréhensible que, dans cette hypothèse, des tiers soient facilement portés à mettre en doute la politique de neutralité. Le chef de l'état-major Sprecher, avant la Première Guerre

mondiale, et le général Guisan, avant la Seconde, ont donc joué, de leur propre initiative, un jeu osé.

2. Jetons encore un coup d'œil sur les réflexions qui auraient pu conduire à *des pourparlers d'alliance*. Avant la Première Guerre mondiale, on peut en effet admettre que les Suisses se sont mis du côté du plus fort, comme l'a écrit l'attaché militaire français à Berne <sup>34</sup>. On ne peut guère leur en faire grief. Par contre, on peut leur reprocher d'avoir mal calculé le rapport des forces entre les belligérants. Lorsque la victoire finale des puissances centrales se fit attendre et même, avec le temps, commença à devenir incertaine, lorsque, simultanément, la pression économique de l'Entente grandit, Sprecher trouva opportun d'améliorer, bien que sans grand enthousiasme, les rapports avec les Français, pour éviter à la Confédération de se trouver en position défavorable en cas de victoire finale de l'Entente. Pour contre-balancer cette manœuvre sur le plan de la politique de neutralité, il poursuivit, comme nous le savons aujourd'hui <sup>35</sup>, les pourparlers entamés avant la guerre avec la monarchie austro-hongroise contre l'Italie.

Il est difficile de dire si Guisan, avant la Seconde Guerre mondiale, a cru lui aussi se ranger du côté du plus fort. Toujours est-il que l'on n'a reconnu ni la faiblesse militaire française, ni la suprématie militaire du Troisième Reich. Par contre, le refus quasi unanime de l'idéologie national-

socialiste par le peuple suisse a certainement contribué à un rapprochement avec la France. On a donc choisi à nouveau le mauvais côté et, de surcroît, il n'y eut alors plus rien à corriger après la défaite française. L'histoire s'est pourtant montrée bienveillante à l'égard de la petite nation. Nous ne pensons pas que cette grâce lui fut accordée exclusivement à cause de la crédibilité de sa résistance armée. D'autres motifs – politiques, psychologiques, économiques, service de renseignements – ont retenu Hitler de lancer une attaque. Mais il y en a d'autres encore – stratégiques, idéologiques et également économiques – qui auraient pu tout aussi bien l'y encourager. Il ne fait aucun doute qu'il n'aurait pas hésité à occuper la Suisse, s'il avait pu le faire sans gros sacrifices. Or les documents nous prouvent que les Allemands savaient devoir compter sur une très forte résistance.

3. Nous avons constaté que, dans les deux guerres, la Suisse a côtoyé *des voisins méfiants et même ennemis* qui, dans les phases critiques, ne furent pas du tout convaincus, et parfois pour cause, de sa volonté de neutralité. Pendant la Première Guerre mondiale, il s'agissait de la France, mais aussi de l'Italie (que nous avons quelque peu négligée dans cette étude), pendant la Seconde Guerre mondiale, il s'agissait du Troisième Reich et, à nouveau, de l'Italie. Malgré une politique officielle de neutralité des plus correctes, tensions et crises n'ont pas pu être évitées. Elles ne pourront probablement

jamais l'être, bien que, depuis lors, la notion de neutralité se soit nettement affirmée. Dans la constellation internationale actuelle, la Suisse, pour la première fois de son histoire, n'est plus entourée d'Etats voisins ennemis entre eux, mais, l'Autriche mise à part, d'Etats faisant partie de l'Alliance atlantique et avec lesquels elle se sent apparentée par la notion commune de liberté. Par conséquent, le problème des relations des forces ne se pose plus de la même manière.

En d'autres termes, méfiance et hostilité se font sentir aujourd'hui dans l'autre camp dont l'idéologie marxiste-léniniste est rejetée par le peuple suisse, dans la même mesure que celle du national-socialisme avant la Deuxième Guerre mondiale.

#### 4. C'est beaucoup plus par une

<sup>1</sup> *Aspects des rapports entre la France et la Suisse de 1843 à 1939*. Actes du Colloques de Neuchâtel sous la direction de Raymond Poidevin et Louis-Edouard Roulet, Metz (1982) (→ Aspects des rapports).

<sup>2</sup> Adolf Lacher, *Die Schweiz und Frankreich vor dem Ersten Weltkrieg*. Diplomatische und politische Beziehungen im Zeichen des deutsch-französischen Gegensatzes 1883-1914, Basel und Stuttgart (1967).

<sup>3</sup> Hans Rudolf Ehrbar, *Schweizerische Militärpolitik im Ersten Weltkrieg*. Die militärischen Beziehungen zu Frankreich vor dem Hintergrund der schweizerischen Aussen- und Wirtschaftspolitik 1914-1918, Bern (1976).

<sup>4</sup> Georg Kreis, *Auf den Spuren von La Charité*. Die Schweizerische Armeeführung im Spannungsfeld des deutsch-französischen Gegensatzes 1936-1941, Basel und Stuttgart (1976).

<sup>5</sup> Daniel Bourgeois, *Le Troisième Reich et la Suisse 1933-1941*, Neuchâtel (1974).

<sup>6</sup> Edmund Wehrli, *Wehrlose Schweiz – eine Insel des Friedens?* Beiheft zu Nr. 9/1973 der *Allgemeinen Schweizerischen Militärzeitschrift*.

Hans Rudolf Kurz, *Operationsplanung Schweiz*. Die Rolle der Schweizer Armee in zwei Weltkriegen, Thun (1974).

Walter Schaufelberger, *Ausländische Stimmen zum schweizerischen Milizsystem*, dans: *Allge-*

*préparation militaire intensive* que par des affirmations verbales que la Suisse doit convaincre tout le monde de sa volonté de défense, doit persuader tout le monde que l'entrée sur son territoire coûterait très cher à l'envahisseur. Ce qui, au début du siècle, avait impressionné l'attaché militaire français, a été une nouvelle fois constaté par Jérôme Marchand, à l'occasion de la récente visite du président François Mitterrand: «L'armée, en quelque sorte, n'est pas une institution à part: elle est le pays<sup>36</sup>.» Aussi longtemps que cela restera valable, la politique suisse de *neutralité armée* aura sa raison d'être entre les pactes militaires de l'Est et de l'Ouest.

Sbr

*meine Schweizerische Militärzeitschrift* 144 (1978) p. 5111 ss.

<sup>7</sup> *Petit Voyage autour du monde*; ouvrage amusant, propre à préparer les enfants à l'étude de la géographie, par Pierre Blanchard, 5<sup>e</sup> édition, Paris (1826).

<sup>8</sup> *Précis élémentaire de Géographie Moderne des cinq parties du monde... à l'usage de la jeunesse*, par M<sup>me</sup> Tardieu de Nesle, Paris (1813).

<sup>9</sup> Consultés par Raymond Poidevin, *Aspects militaires des relations franco-suisse avant 1914*, dans: *Aspects des rapports*, p. 85 ss. Toutes nos citations d'après Poidevin ou Lacher, *op. cit.*

<sup>10</sup> Rudolf Dannecker, *Die Schweiz und Oesterreich-Ungarn*. Diplomatische und militärische Beziehungen von 1866 bis zum Ersten Weltkrieg, Basel und Stuttgart (1966).

<sup>11</sup> Les rapports des attachés militaires italiens à Berne 1901-1918 ont été consultés par l'auteur à Rome (Ufficio Storico del Esercito). Des jugements français, allemands et italiens de la même période chez Gaston Moch, *L'armée d'une démocratie*, Paris 1900. Confirmation du côté anglo-saxon: William Cary Sanger, *Report on the reserve and auxiliary forces of England and the militia of Switzerland*, Washington (1903).

<sup>12</sup> H. Langlois, *Dix jours à l'armée suisse*. Un croquis hors texte, Paris 1907. Le général, ancien membre du Conseil supérieur de la guerre, arrive

à la conclusion suivante: «Avec de pareilles qualités morales et une instruction du tir extrêmement développée, l'armée suisse est très forte malgré ses petites imperfections inhérentes à un service de durée trop réduite» (*op. cit.*, p. 116).

<sup>13</sup> Cf. Urs Brand, *Jean Jaurès und das schweizerische Milizsystem*, dans: *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte* 22 (1972) p. 77 ss.

<sup>14</sup> D'après Allain, *op. cit.*, p. 99.

<sup>15</sup> D'après Poidevin, *op. cit.*, p. 89. Cf. également les études de Lacher et Ehrbar, *op. cit.*

<sup>16</sup> Voir les travaux de Louis-Edouard Roulet, Philippe Gern, Marie-Thérèse Bitsch et Georg Kreis, dans: *Aspects des rapports*, *op. cit.*

<sup>17</sup> Otto von Moser, *Das militärisch und politisch Wichtigste vom Weltkriege*, Stuttgart (1931).

<sup>18</sup> *L'addetto militare di Berna al Commandante in secondo del Corpo di Stato Maggiore*, 30 décembre 1910.

<sup>19</sup> Rudolf Dannecker, *Die Beziehungen zwischen der Schweiz und Italien vor dem Ersten Weltkrieg*, dans: *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte* 17 (1967) p. 1 ss. Hans Eberhart, *Die Erwägungen über die Kriegführung an der Südfront in den schweizerischen Generalstabsplanungen 1859-1915*. Manuscrit inédit d'un travail de diplôme au Séminaire d'histoire de l'Université de Zurich (1982).

<sup>20</sup> Edgar Bonjour, *Geschichte der schweizerischen Neutralität*. Vier Jahrhunderte eidgenössischer Aussenpolitik, t. 2, Basel (1970).

<sup>21</sup> *L'ambassadeur de France à Berne*, M. Beau, d'après Ehrbar, *op. cit.*, p. 46.

<sup>22</sup> Sur les pourparlers, voir l'étude la plus récente de Peter Schubert, *Die Tätigkeit des k. + k. Militärattachés in Bern während des Ersten Weltkrieges*. Studien zur Militärgeschichte, Militärwissenschaft und Konfliktforschung, t. 26, Osnabrück 1980. Critique raisonnée par Walter Schaufelberger, *Österreichische Spionage in der Schweiz im Ersten Weltkrieg*. IPZ Information Nr. Z/4, Zürich (1981).

<sup>23</sup> Georg Kreis, *Der französische Staatsbesuch von 1910. Fallières in der Schweiz*, dans: NZZ Nr. 82 (9/10 April 1983) et Nr. 83 (11 April 1983).

<sup>24</sup> Poidevin, *op. cit.*, p. 90 ss.

<sup>25</sup> *Plans d'opérations français contre et avec la Suisse* d'après Ehrbar, *op. cit.*

<sup>26</sup> Sur tous les aspects des rapports militaires franco-suisse avant et au début de la Deuxième Guerre mondiale, cf. Georg Kreis, *op. cit.*

<sup>27</sup> Christian Vetsch, *Aufmarsch gegen die Schweiz. Der deutsche «Fall Gelb» – Irreführung der Schweizer Armee 1939/40*, Olten-Freiburg im Breisgau (1973).

<sup>28</sup> D'accord avec l'analyse la plus récente de Werner Roesch, *Die deutschen Operationsplanungen gegen die Schweiz im Sommer/Herbst 1940*. Manuscrit inédit d'un travail de diplôme au Séminaire d'histoire de l'Université de Zurich (1983).

<sup>29</sup> D'après Hans Rudolf Fuhrer, *Spionage gegen die Schweiz*. Die geheimen deutschen Nachrichtendienste gegen die Schweiz im Zweiten Weltkrieg 1939-1945, Frauenfeld (1982).

<sup>30</sup> *Die europäischen Heere und ihr Kampfverfahren*, 1. Jahrgang, Berlin (1938), p. 87 ss.

<sup>31</sup> Cf. Walter Schaufelberger, *Das «Kleine Orientierungsheft Schweiz»*, dans: *Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift* 143 (1977) p. 289 ss.

<sup>32</sup> *Die Panzerbrigade 106 FHH*, hg. von Friedrich Bruns, Celle (1983). Hermann Balck, *Ordnung im Chaos*. Erinnerungen 1893-1948, Osnabrück (1980), p. 583. Communication de la part de M. Edmund Wehrli, Zurich.

<sup>33</sup> Cf. Hans Rudolf Kurz, *Die Militärallianz des dauernd neutralen Staates*, dans: *Innen- und Aussenpolitik*. Festschrift zum 60. Geburtstag von Walther Hofer, Bern (1980).

<sup>34</sup> D'après Poidevin, *op. cit.*, p. 89.

<sup>35</sup> Schubert, *op. cit.*, p. 84 ss.

<sup>36</sup> Jérôme Marchand, *Etre Suisse en 1983*, dans: «L'Express», édition internationale N° 1658, 22 avril 1983.